



COMMUNE DE BALLAISON

INFOS BALLAISON N° 73
AVRIL 2026

Ce bulletin mensuel est une version simplifiée
de la séance du Conseil Municipal.
Retrouvez-la en intégralité en Mairie ou sur www.ballaison.fr



Inauguration du Groupe Scolaire de Ballaison

Christophe Songeon, Maire de Ballaison et son
Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à
l'inauguration du nouveau groupe scolaire le

Samedi 30 mai 2026

9h45: Portes ouvertes & visite des locaux
10h45 : Cérémonie officielle sur le parvis de l'école
suivie d'un vin d'honneur

Mairie de Ballaison - 79, Route des fées - 74140 Ballaison
Tél : 04.50.94.18.71 / Mail : accueil@ballaison.fr



haute
savoie
le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Séance d'installation du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026

Le conseil municipal de Ballaison s'est installé lors de sa séance du samedi 21 mars 2026. Après l'appel des membres élus, Mme Neyroud Michèle, doyenne de l'assemblée, a procédé à l'annonce des différentes phases électives du Maire et des Adjoints. Seul candidat en lice, M. Christophe Songeon a été proclamé Maire, élu à l'unanimité.

À la suite de son élection, M. le Maire a proposé de fixer à quatre le nombre d'adjoints pour ce mandat. Ont ainsi été élus à l'unanimité : Mme Neyroud Michèle en qualité de 1^{ère} adjointe, M. Cochard Fabien en qualité de 2^e adjoint, Mme Silve Caroline en qualité de 3^e adjointe, M. Roehrig Arnaud en qualité de 4^e adjoint.

Le Conseil Municipal a également validé la création d'un poste de conseiller délégué à la voirie, confié à M. Millet Florian. La séance s'est poursuivie avec la validation des différentes commissions municipales, M. le Maire étant Président de toutes les commissions :

Type de commission	Responsable	Membres
Bâtiments Terrains Communaux Voirie/Réseaux	Arnaud ROEHRIG	Vincent FABER Daniel GOJON Laetitia GAILLARD Conseiller délégué à la Voirie : Florian MILLET
Finances	Arnaud ROEHRIG	Vincent FABER Daniel GOJON Laetitia GAILLARD
Animation Culture Environnement	Fabien COCHARD Caroline SILVE	Alexandra PERNOLLET Sonia GOJON Guillaume AUBIN Cécile BREBAND Bertrand BOULENS
Urbanisme	Michèle NEYROUD	Vincent FABER Daniel GOJON Florian MILLET Bertrand BOULENS
Jeunesse et Ecoles	Caroline SILVE	Laetitia GAILLARD Arnaud ROEHRIG Michèle NEYROUD
Information Communication	Fabien COCHARD	Daniel GOJON Cécile BREBAND Audrey NEYROUD
Site Internet Panneau lumineux et Réseaux sociaux	Fabien COCHARD	

Votre village, votre appli : Cityall Ballaison



Téléchargez et restez informés

Séance du Conseil Municipal du mardi 7 avril 2026

Ouverture de la séance à 19 h 30.

Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

PRÉSENT(E)S :

M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle,
M. COCHARD Fabien, Mme SILVE Caroline,
M. ROEHRIG Arnaud, M. GOJON Daniel,
Mme BREBAND Cécile, M. FABER Vincent,
M. MILLET Florian, M. AUBIN Guillaume, M. BOULENS Bertrand

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme PERNOLLET Alexandra a donné pouvoir à Mme SILVE Caroline
Mme GAILLARD Laetitia a donné pouvoir à M. COCHARD Fabien
Mme NEYROUD Audrey a donné pouvoir à M. SONGEON Christophe
Mme GOJON Sonia a donné pouvoir à M. AUBIN Guillaume

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme SILVE Caroline

FINANCES

Information - Situation budgétaire et financière de la commune au 7 avril 2026

Monsieur le Maire a présenté en séance un document de point de situation des finances de la commune. Il a également transmis aux conseillers un point détaillé de l'avancement financier de la construction du groupe scolaire.

Délibération - Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'acquisition d'un orgue au profit de l'association Notre Dame des Vignes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu la demande formulée par l'association Notre Dame des Vignes en vue de l'acquisition d'un orgue destiné à ses activités de chorale, Considérant l'intérêt local que présente ce projet pour l'animation et la valorisation du patrimoine communal.

Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'association Notre Dame des Vignes pour l'acquisition d'un orgue,
- DE PRECISER que cet orgue sera utilisé par l'association dans le cadre de ses activités,
- DE STIPULER que, dans l'hypothèse où l'association viendrait à être dissoute l'orgue acquis grâce à cette subvention sera restitué de plein droit à la commune, sans contrepartie financière,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Délibération - Budget principal Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au Compte administratif (CA) et au Compte de Gestion (CG).

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du CGCT.

Monsieur le Maire précise que le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les comptes administratifs. Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le CFU 2025 fait ressortir les résultats suivants :

			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	Réalisées	A	2 272 367.23 €	4 460 654.43 €
	RAR	B	Néant	373 851.91 €
Dépenses	Réalisées	C	1 681 907.91 €	4 673 954.04 €
	RAR	D	Néant	1 306 913.87 €
Solde de réalisation 2025		E = A - C	590 459.32 €	- 213 299.61 €
Résultats 2024 reportés		F	0 €	982 070.90 €
Solde (investissement) ou résultats de clôture (fonctionnement)	Excédent ou déficit	G = E + F	590 459.32 €	768 771.29 €
Différence entre les RAR		H = B - D	Néant	- 933 061.96 €
Résultat cumulé	Excédent ou déficit	E + F + H	590 459.32 €	-164 290.67 €

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote,

Sous la présidence de Madame Michèle NEYROUD, 1^{ère} adjointe, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025,
- DE DONNER tout pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre les mesures nécessaires à la présente délibération.

Délibération – Budget principal

Affectation des résultats 2025 sur le budget 2026

Il convient, en application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57 de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, provenant du compte administratif pour le budget principal.

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter les résultats comme suit :

Affectation sur 2026

Au compte 1068	590 459,32 €
<i>(part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)</i>	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre R001	768 771,29 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- AFFECTE les résultats comme suit :

Affectation sur 2026

Au compte 1068	590 459,32 €
<i>(part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)</i>	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre R001	768 771,29 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération – Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Ce règlement a pour objet de préciser les modalités relatives au fonctionnement interne du Conseil municipal dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de règlement intérieur, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le règlement intérieur.

Déménagement dans le nouveau groupe scolaire - 11 avril

Le déménagement des écoles élémentaire et maternelle dans le nouveau groupe scolaire se déroulera le 11 avril au matin.

Le rendez-vous est donné aux personnes inscrites à l'école élémentaire actuelle pour un pot d'accueil suivi d'un briefing pour présenter l'organisation de la matinée, les équipes et les missions de chacun.

Une collation sera offerte par la commune à la fin du déménagement.

Un courrier va être transmis aux enseignants concernant le stationnement des véhicules au nouveau groupe scolaire. Les parkings de la Place du Pressoir et devant le nouveau groupe scolaire seront réservés aux parents afin que les enfants soient déposés et récupérés en toute sécurité.

Les enseignants ainsi que le personnel communal devront se stationner sur les parkings du Belvédère, de la Pêris'cool et de la Mairie.

Désignation de délégués – Communes forestières

Monsieur Bertrand BOULENS a été désigné délégué titulaire et Monsieur Christophe SONGEON a été désigné délégué suppléant pour siéger aux instances de l'association des communes et collectivités forestières de Haute-Savoie.

Désignation de délégués – Virades de l'Espoir

Messieurs Fabien COCHARD et Christophe SONGEON ont été désignés délégués pour les Virades de l'Espoir qui se dérouleront à Ballaison les 25 et 26 septembre prochains.

Plusieurs réunions publiques se tiendront dans les semaines à venir dans le cadre de son organisation. La prochaine réunion publique aura lieu à la salle des fêtes de Ballaison, le 22 avril à 19h30.

Les réunions publiques suivantes seront : jeudi 28 mai à 19h30 à Loisin et mercredi 9 septembre à 19h30 à Ballaison.

RESSOURCES HUMAINES

La commune est à la recherche de saisonniers pour la période estivale (juin à août). Les candidatures peuvent être déposées en mairie ou envoyées par mail à accueil@ballaison.fr

Un nouvel agent d'entretien des locaux et de restauration a été recruté à compter de la mi-avril. Il aura pour mission l'entretien de la cantine, les bureaux administratifs et la salle de motricité du nouveau groupe scolaire. Il sera en binôme avec Patricia (agent de restauration et d'entretien) pour la préparation et le service de la cantine.

AFFAIRES SOCIALES

CCAS : Promenade des mamans 2026

La promenade des mamans organisée par le CCAS habituellement en fin mai ne pourra pas avoir lieu cette année. Il est envisagé de remplacer cet événement par un repas dont la date n'a pas encore été fixée.

AFFAIRES JURIDIQUES

Appel contre l'ordonnance rendue le 16 décembre 2025 par le Tribunal judiciaire

Une déclaration d'appel contre l'ordonnance rendue le 16 décembre 2025 par le tribunal judiciaire a été reçue en mairie la semaine dernière. Il s'agit d'un appel contre le rejet du tribunal en ce qui concerne les nuisances subies par la proximité du point d'apport volontaire de la Place du Pressoir par rapport à la propriété de la requérante.

L'avocat de la commune a saisi un avocat postulant près de la Cour d'Appel afin qu'il représente les intérêts de la municipalité devant cette juridiction.

URBANISME ET CADRE DE VIE

1. NOUVELLES DEMANDES D'URBANISME

Déclarations préalables

- Dépôt le 05/03/2026 : DP 74 025 26 00005 :
Mme NEYROUD Audrey, lieu-dit : « Le Veigeret », zone Uh. Installation d'une pompe à chaleur air/eau. Décision de non opposition du 27/03/2026.
- Dépôt le 12/03/2026 : DP 74 025 26 00006 :
M. MENAND Adrien, lieu-dit : « Veigeret », zone Uh. Pose de deux velux sur toiture et isolation par l'extérieur, épaisseur 15 cm. Décision de non opposition le 02/04/2026.

2. SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME

Permis de construire

- Dépôt le 29/10/2025 :
M. BOUGARY Ahmed, lieu-dit : « Ballaison », zone 1AUc. Zone concernée par l'OAP BAL1 (création de 12 logements environ). Le PLUI-HM a classé ce terrain en zone 2AU - zone à urbaniser stricte, à long terme. Construction d'un bâtiment collectif de 12 logements en R+1+combles. Création de 15 places de stationnement. Arrêté d'opposition émis le 19/03/2026.
- Dépôt le 01/12/2025 :
M. LEROY Mathieu et Mme PRUDHOMME Maëlle, lieu-dit : « Crapons Nord », situé en partie en zone Ud et en zone A. Maison individuelle. Arrêté d'accord émis le 20/03/2026.

Déclarations préalables

- Dépôt le 13/01/2026 : DP 74 025 26 00001 :
M. DEVIGNY David, lieu-dit : « Crapons Sud », zone Uh. Création d'une place de stationnement, agrandissement d'une fenêtre, prolongement du balcon avec création de 22 m² d'emprise en sol. Décision de non opposition émise le 10/03/2026.
- Dépôt le 26/01/2026 : DP 74 025 26 00003 :
SAS AVISUN pour les conjoints CLEMENT, lotissement Les Mélézes, lieu-dit : « Les Chapons », zone Uc. Pose de 12 panneaux photovoltaïques, surface de 28,32 m². Décision de non opposition émise le 26/02/2026.
- Dépôt le 02/02/2026 : DP 74 025 26 00004 :
Société Française de Radiotéléphonie (SFR). Responsable :
M. COUDEIRAS Christophe, dossier déposé par le groupe CIRCET SA pour la création d'un relais de télécommunication au lieu-dit : « Les Tuilières » : pose d'un pylône treillis, hauteur 24 m équipé d'antennes et modules techniques, installation d'armoires techniques, et d'une clôture rigide hauteur 1,60 m avec portillon. Plantation d'une haie végétale d'essence locale, création d'une zone gravillonnée, sans création de stationnement. Décision d'opposition émise le 23/02/2026.
Pour information : ce dossier a déjà été refusé 3 fois : DP 23B0076 refusée le 2/11/2023, DP 24B0010 refusée le 23/04/2024 et DP 2500043 refusée le 01/12/2025. Un recours a été déposé au Tribunal Administratif de Grenoble le 25/03/2026. La commission émet le souhait de parlementer avec le groupe CIRCET. Il existe des antennes de type « arbre » plus discrets dans le paysage.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Cérémonies du 8 et 21 mai

Comme décidé l'année dernière, les cérémonies commémoratives du 8 et 21 mai se dérouleront conjointement le vendredi 8 mai prochain à 19h15.

RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission JEUNESSE ET ECOLES

Le Conseil d'école s'est tenu le 2 avril dernier où a été abordé les activités réalisées et celles à venir mais également le déménagement dans le nouveau groupe scolaire.

Commission INFORMATION ET COMMUNICATION

- Echo de la Colline : La prochaine édition sera distribuée en août prochain. Les membres de la commission souhaitent modifier son graphisme et intégrer une nouvelle rubrique mettant à l'honneur un habitant de la commune.
- Infos Ballaison : Ce bulletin mensuel sera maintenu dans sa version papier car très apprécié des habitants.
- Communication : Il est envisagé de revoir la position des panneaux d'affichage dans la commune afin qu'ils soient plus visibles et que la communication papier soit plus efficace.

Commission ANIMATION, CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Marché Vintage : Les organisatrices du Marché Vintage qui s'est tenu lors des fêtes de Noël en décembre dernier ont tiré un bilan très positif de l'évènement et souhaitent le reconduire cette année. Pour rappel, les fêtes de Noël se dérouleront cette années les 5 et 6 décembre.

INFORMATIONS DIVERSES

Analyse de la qualité de l'eau

Les résultats d'analyses du réseau de distribution d'eau de la commune sont transmis pour information aux conseillers. Une copie est également affichée en mairie.

Réunion de préparation - Plan communal de sauvegarde (PCS)

Dans le cadre de la rédaction du futur plan de sauvegarde communal, une réunion préparatoire se tiendra le 18 juin à 16 heures en mairie. Ce document obligatoire, est un outil de gestion des crises qui permet de préparer la réponse à tout type d'évènements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo ...). Il s'agit d'un document opérationnel, qui a pour objet de définir, par avance, les procédures et organisations qui seront mises en place.

**Date de la prochaine réunion du Conseil municipal :
le 19 mai 2026 à 19h30.**

Clôture de la séance à 22 h.

*La secrétaire de séance
Caroline SILVE*

*Le Maire
Christophe SONGEON*

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Vendredi 8 mai 2026 à 19h
devant le Monument aux morts

Bienvenue à tous !

CONTACTS

MAIRIE : 79, route des Fées - 74140 BALLAISON

Téléphone 04 50 94 18 71 - Fax 04 50 94 30 27 - E-mail : accueil@ballaison.fr

COMMISSION INFORMATION : communication@ballaison.fr

Site internet : www.ballaison.fr - **Facebook :** www.facebook.com/Ballaison

Instagram : [instagram.com/communedeballaison](https://www.instagram.com/communedeballaison) - **Application mobile :** Cityall

